



## IDEES & DEBATS

### LE POINT DE VUE

de Jean Arthuis  
et Frédéric Mauro

# Défense européenne : mettre les paroles en actes

**L**e Conseil européen vient de donner son accord pour que vingt-cinq Etats membres établissent entre eux la « coopération structurée permanente », plus connue sous son acronyme anglais de Pesco. Il est temps d'expliquer à l'opinion publique que sont ainsi jetées les bases d'une « Europe qui protège ». La Pesco est le processus permettant de constituer la capacité militaire autonome nécessaire à la conduite de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC). Elle repose sur les mêmes idées que l'euro et Schengen : la seule façon de concilier l'unanimité et l'efficacité c'est, au début, d'être peu nombreux – une avant-garde – et de prendre des engagements juridiquement contraignants.

L'idée d'avant-garde a été abandonnée, puisque tous les Etats membres sont là et les engagements juridiques ont beau être « légalement contraignants », comme ils n'engagent à rien, il est peu probable qu'ils produisent des effets. Telle qu'entérinée, la Pesco est une manœuvre politique des dirigeants européens destinée à faire d'une pierre deux coups : faire croire à leurs opinions qu'ils font quelque chose en matière de défense et aux Américains qu'ils vont dépenser plus pour leurs équipements.

La réalité, c'est que certains Etats membres font semblant. Sont-ils tous vraiment résolus à intégrer – ne fût-ce que partiellement – leurs appareils de défense ? La plupart continuent à voir midi à leur porte et se fichent comme

d'une guigne de l'intérêt général. Huit jours avant la notification, la Suède a acquis des missiles américains. Quant à la Pologne, il est évident qu'elle ne rentre dans la défense européenne que pour mieux la bloquer. Tous préfèrent conserver leur pouvoir de décision individuel plutôt que d'acquiescer à une capacité d'agir collective.

## La plupart des Etats préfèrent conserver leur pouvoir de décision plutôt que d'agir collectivement.

Il faut en finir avec cette pseudo « ambiguïté constructive » qui s'est révélée tellement destructrice pour le projet européen. Comment ? C'est la question. La première piste, la plus facile, serait de faire une Pesco dans la Pesco. Si les Allemands sont vraiment sérieux en matière de défense, qu'ils le prouvent : seront-ils capables de s'entendre avec les Français sur un programme de système de combat aérien futur ? La seconde piste, la plus difficile, est de rendre cohérentes toutes les initiatives en matière de défense qui ont éclo au niveau européen, en particulier le Fonds européen de défense. Comment ? En adoptant un Livre blanc européen. Si les Européens ne disent pas clairement ce qu'ils veulent faire – théâtre extérieur et/ou intérieur, ges-

tion de crise ou sécurité, combien d'hommes avec quels équipements pour combien de temps – alors il n'y a aucune chance qu'ils y parviennent.

A défaut, la France devrait considérer la possibilité de constituer un euro-groupe de défense, en dehors du cadre de l'Union. C'est peut-être comme cela qu'il faut comprendre « l'initiative européenne d'intervention » évoquée par le président Macron dans son discours à la Sorbonne. Le fait est que si les Français veulent conserver leur outil de défense, tel qu'il est, tout en modernisant leurs forces nucléaires, ce ne sera pas 2 % du PIB, qu'il faudra y consacrer mais 3 % ; ce qui est hors de portée. A effort budgétaire constant, il leur faut donc s'intégrer. Avec qui ? La piste britannique était jusqu'à présent la plus naturelle. Mais en sortant de l'Union, le Royaume-Uni, s'éloigne de nous. Alors qui, sinon ceux qui partagent les mêmes orientations que la France : l'Italie, l'Espagne, la Belgique et peut-être les Pays-Bas ?

Une chose est sûre : puisque l'Union européenne est vraiment « *la meilleure idée que nous ayons eue* », puisqu'elle est vraiment « *cet avenir que nous tenons entre nos mains* », alors il va falloir que les Etats membres et leurs dirigeants fassent mieux que cela. Beaucoup mieux.

**Jean Arthuis**, ancien ministre, est député européen.

**Frédéric Mauro** est avocat au barreau de Paris.

